

Présentation du Plan Stratégique de prévention et gestion des déchets

2023/2026

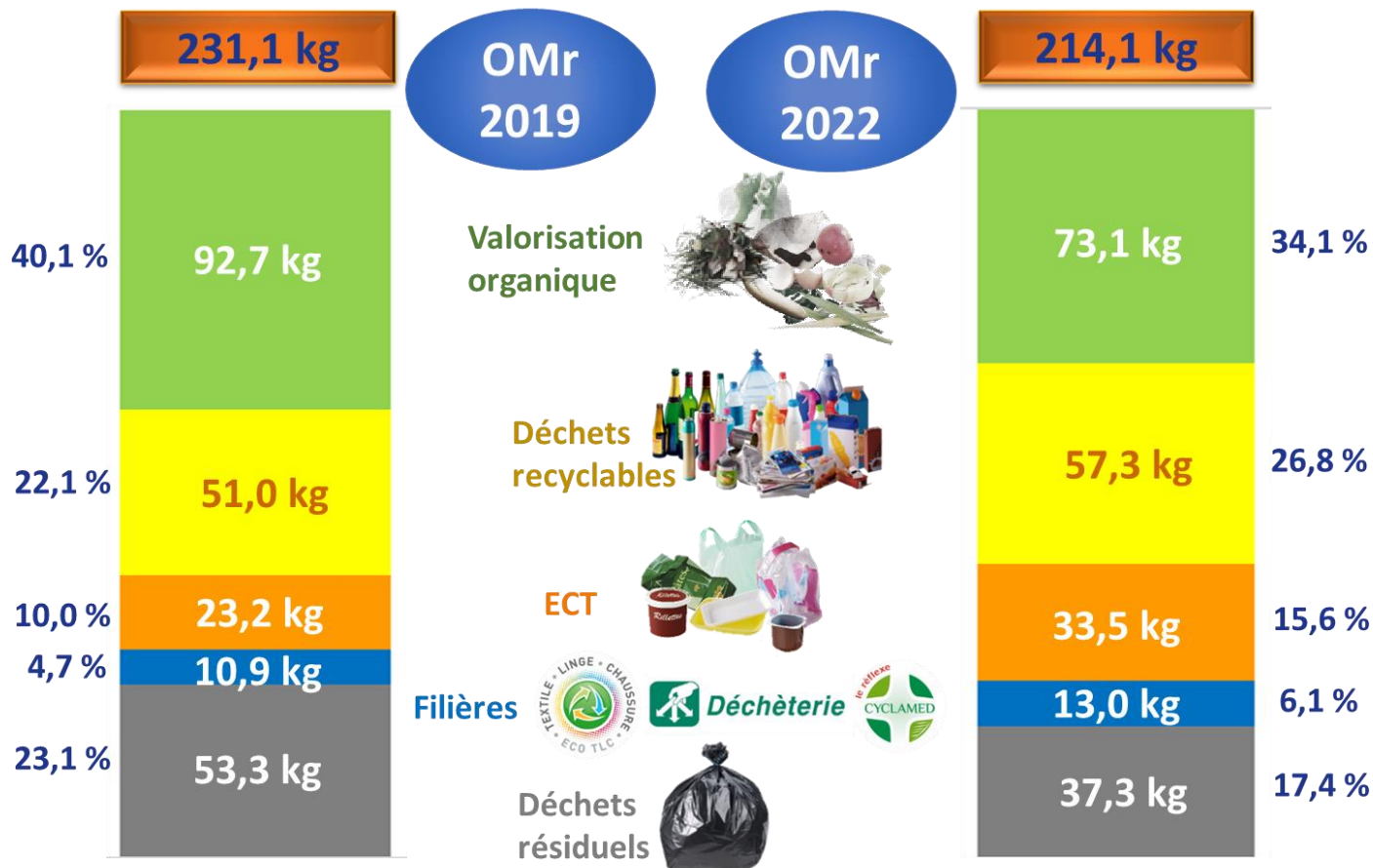
**Conseil Communautaire
du 06 avril 2023**

Sommaire

- ▶ Éléments de contexte
- ▶ Élaboration d'un Plan stratégique de prévention et gestion des déchets
 - ▶ Éléments de méthode
 - ▶ Plan d'actions
 - ▶ Plan de communication

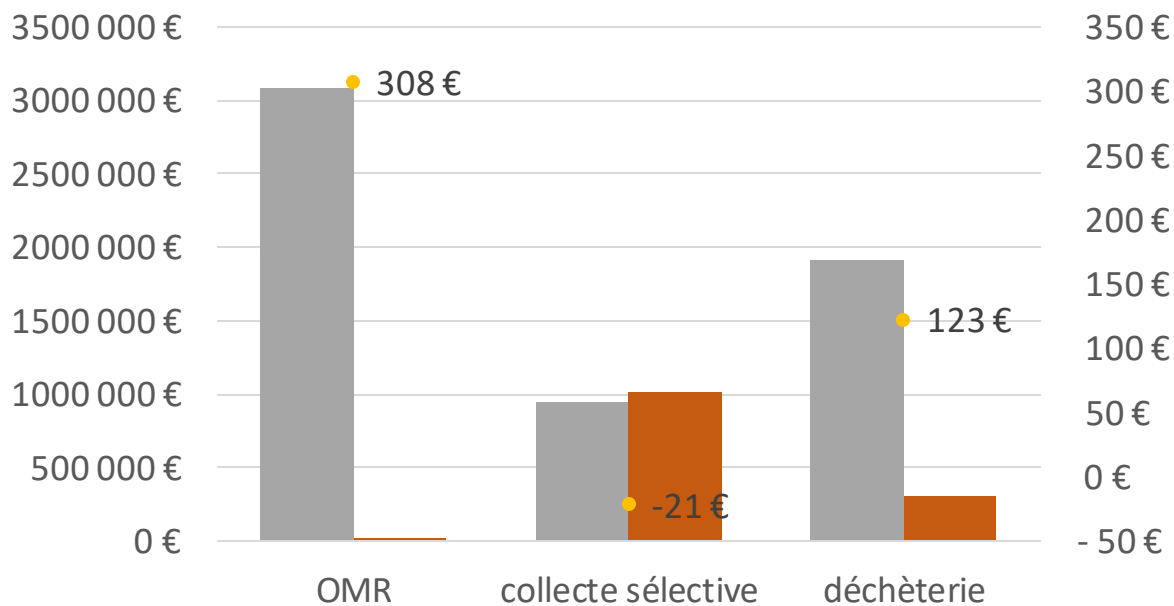
Éléments de contexte

Les ordures ménagères résiduelles du SYTRAD entre 2019 et 2022 (en kg/hab/an)



Données financières CA 2022

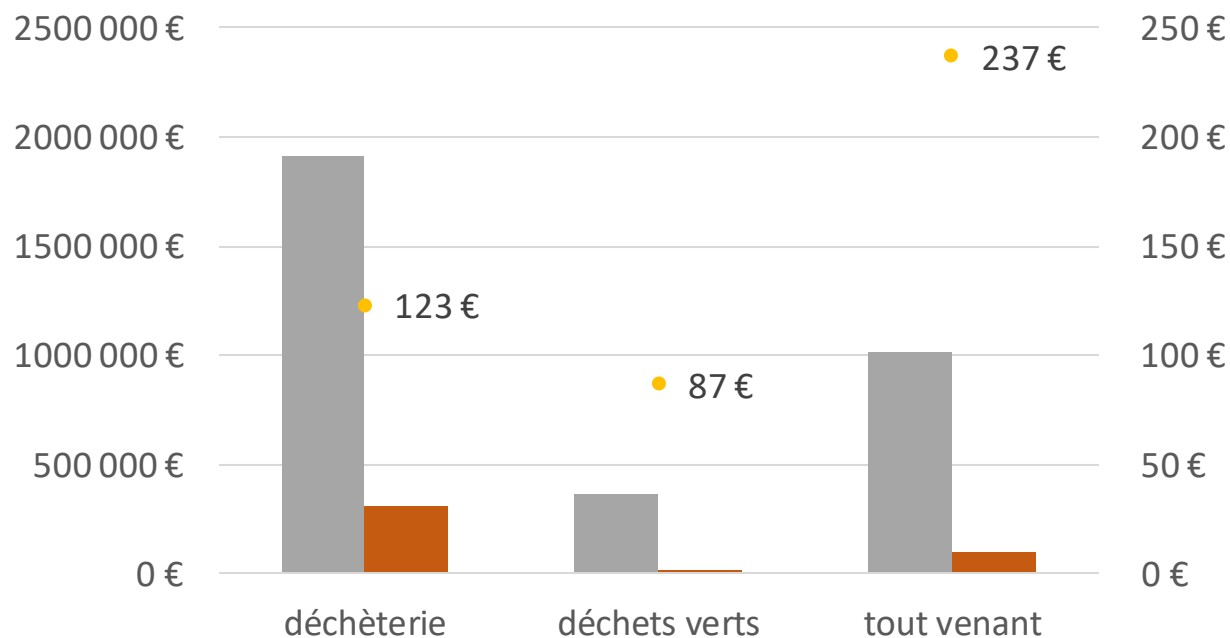
CA 2022_Dépenses et recettes du service gestion durable des déchets par pôle : OMr, collecte sélective et déchèterie



■ dépenses	3091 059 €	948 363 €	1909 994 €
■ recette	17 742 €	1020 564 €	304 826 €
● coût partagé (€/T)	308 €	- 21 €	123 €

Données financières CA 2022

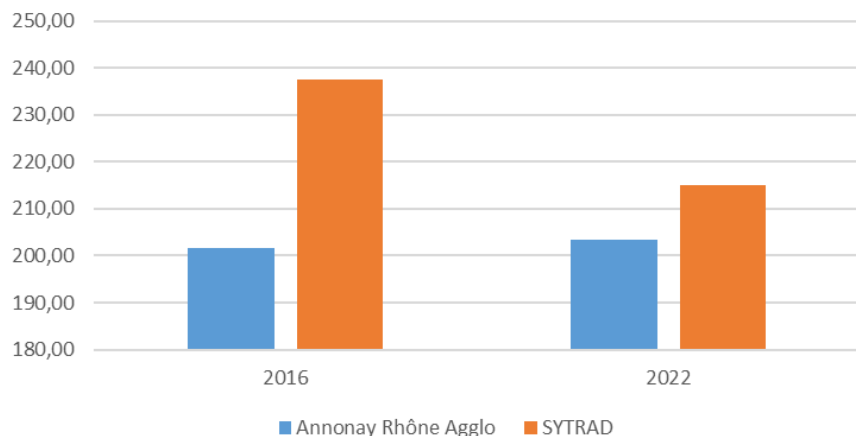
CA 2022_dépenses et recettes du pôle déchèterie avec focus sur déchets verts et tout-venant



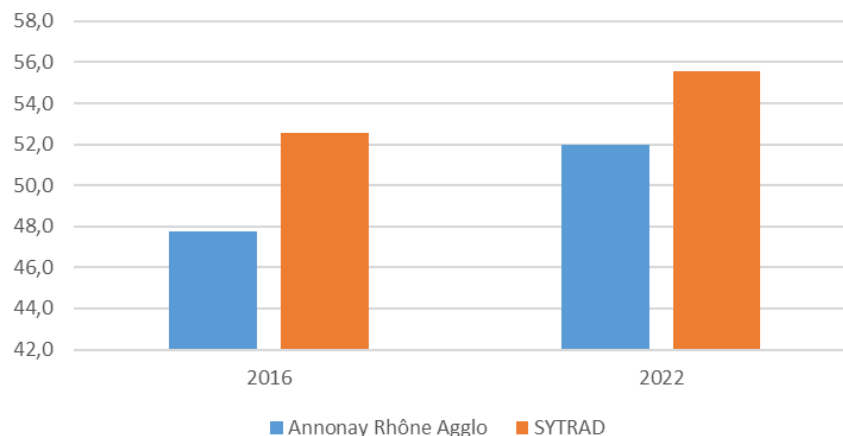
■ dépenses	1909 994 €	363 822 €	1018 133 €
■ recette	304 826 €	18 327 €	93 847 €
● coût partagé (€/T)	123 €	87 €	237 €

Evolution du tonnage d'OMr et de la contribution au sein du SYTRAD

kg OMr/an/habitant



Contribution €/habitant



- ▶ Dynamique plus lente de baisse des OMr par habitant par rapport aux autres EPCI membres du SYTRAD
- ▶ Évolution individuelle de l'EPCI en fonction de ces performances

- ▶ Conséquence = augmentation de la contribution d'Annonay Rhône Agglo au SYTRAD

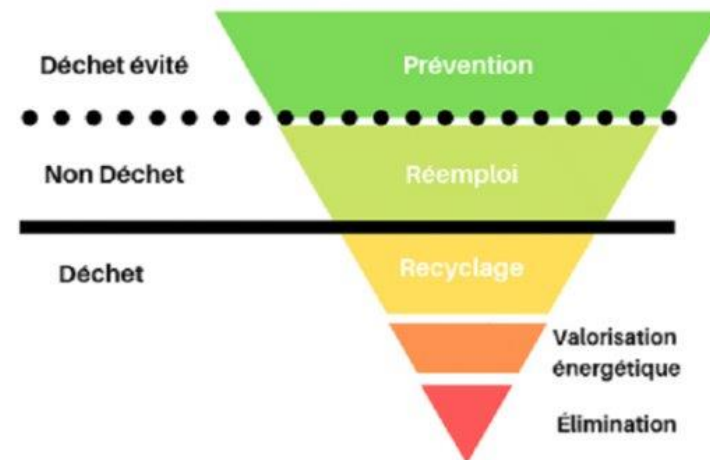
Zoom sur 2 Objectifs régionaux (SRADDET)

	Réduire la production globale de déchets ménagers et assimilés d'ici 2031 de 50Kg/hab/an	Et Annonay Rhône Agglo ...
Point de départ	2015 = 489 kg/hab/an	2015 = 581 kg/hab/an <i>(hors déchets professionnels)</i>
Point d'étape	2020 = 472 kg/hab/an Soit -17 kg/hab/an 34% de l'objectif atteint	2020 = 532 kg/hab/an <i>(hors déchets professionnels)</i>
Reste à parcourir	2031 = 439 kg/hab/an Soit -33 kg/hab/an 66% en reste à parcourir	2031 = 531 kg/hab/an <i>Objectif presque atteint toutefois, le ratio de DMA d'ARA est très élevé par rapport à la moyenne régionale</i>
	Réduire les tonnages des déchets non dangereux enfouis de 30% en 2020 et de 50% en 2025	Et Annonay Rhône Agglo ...
Point de départ	2010 = 2,2MT	2010 = 4 482 T
Point d'étape	2020 = 1,6MT (-27%) -30% atteint si 1,54Mt	2020 = 5 245 T (+17%) Objectif de 3 137 T non atteint
Reste à parcourir	2025 = 1,1MT (-50%) -31% de reste à parcourir	2025 = 2 241 T <i>(à partir de juillet 2023 : OMr ex-Vivarhône en UVEOR, recherche de filière de recyclage en déchèterie à développer)</i>

Élaboration du plan stratégique de prévention et de gestion des déchets

Elaboration du plan stratégique de prévention et gestion des déchets

- ▶ **CONTEXTE** : Obligation du tri à la source des biodéchets, volonté de maîtriser des coûts du service,
- ▶ **ENJEUX** du futur Plan stratégique prévention et gestion déchets :
 - Réduire
 - Valoriser
 - Sensibiliser
- **VISION** : Un changement de regard est nécessaire sur les déchets qui doivent être considérés comme des ressources ;
- **OBJECTIF** : organiser l'accompagnement des changements des pratiques individuelles et collectives sur Annonay Rhône Agglo



Elaboration du plan stratégique

► Les objectifs du service :

- le poids de déchets OMr produits par habitant et par an avec un objectif ambitieux de **réduction de 10% entre 2017 et 2026** (en 2017 : 195 kg/hab/an objectif en 2026 de 175 kg/hab/an)
- le tonnage de tout-venant dans les déchèteries avec **un objectif ambitieux de réduction du même ordre que celui des OMr** (en 2017 : 3152 T objectif en 2026 de 2836 T)

► **La proximité et la cohérence territoriale** : Annonay Rhône Agglo est compétente en matière de collecte et de traitement des déchets, la prévention des déchets est une compétence partagée entre EPCI et communes membres (cf art. L2224-13 du CGCT : « *Les opérations de prévention de la production des déchets, de réutilisation ou de réemploi peuvent être réalisées par les EPCI comme par les communes.* »)

► **Gouvernance du Plan Stratégique** : un groupe de suivi restreint (Président et élus référents), un groupe de travail élargi (avec un élu par commune) d'une fréquence semestrielle

Axe socle

Axe Socle	Actions
Assurer un service de gestion de collecte et traitement performant pour répondre aux besoins des usagers	Garantir l'accessibilité, la propreté des points d'apport volontaire , mettre en place un observatoire des coûts pour maîtriser les coûts du service, assurer le suivi des prestations , relation avec les partenaires, lien avec les communes...

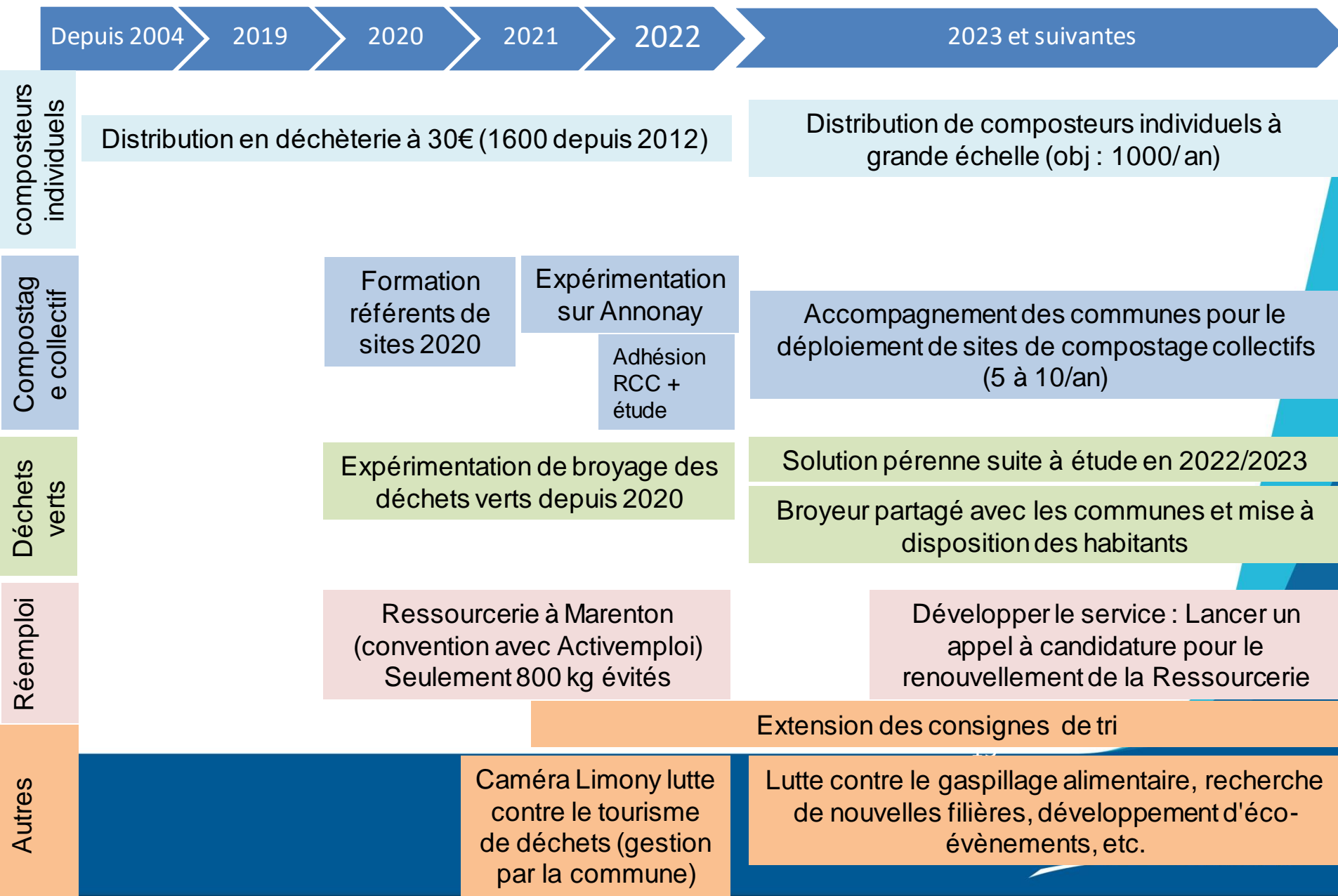
Axes stratégiques

Axes stratégiques	Actions
1. Mettre en œuvre une politique de gestion des biodéchets ambitieuse	<p>Déploiement, promotion du compostage individuel avec une prise en charge d'environ 75% pour les composteurs en plastique soit 10€/composteur et à hauteur d'environ 50% pour les composteurs en bois soit 40€/composteur Obj : 1000 composteurs individuels / an, économie estimée de 180k€ sur 3 ans Lancement des réunions pour la formation et distribution des composteurs (organisation de ~10 réunions sur 3 mois)</p> <p>Lancement d'un appel à projet pour le compostage collectif (de quartier, dans les écoles) Obj : 5 à 10 composteurs collectifs en 2023 Fourniture et formation des référents par l'agglomération pour les composteurs de quartier et dans les écoles, gestion quotidienne par les référents communaux Pour les autres (bailleurs, collège...) : proposition seulement d'un accompagnement (formation référent de site notamment)</p> <p>Mise en place d'un broyeur intercommunal partagé pour les déchets verts Expérimentation de broyage de déchets verts en filière agricole et mise en œuvre d'une étude de gestion locale des déchets verts...</p>

Axes stratégiques

Axes stratégiques	Actions
2. Développer une politique de prévention et de réemploi	Mise en place d'une ressourcerie en partenariat avec les acteurs de l'ESS, sensibilisation sur les alternatives à la mise au rebus (réparation, réemploi, seconde vie), lutte contre le gaspillage alimentaire , éco-événements...
3. Augmenter la valorisation matière en déchèterie et par la collecte sélective	Développer les nouvelles filières de recyclage sur l'ensemble des déchèteries, poursuivre la sensibilisation des habitants au tri des déchets

Actions menées à ce jour et perspectives



Proposition de plan de communication 2023

▶ Premier semestre : focus sur le tri

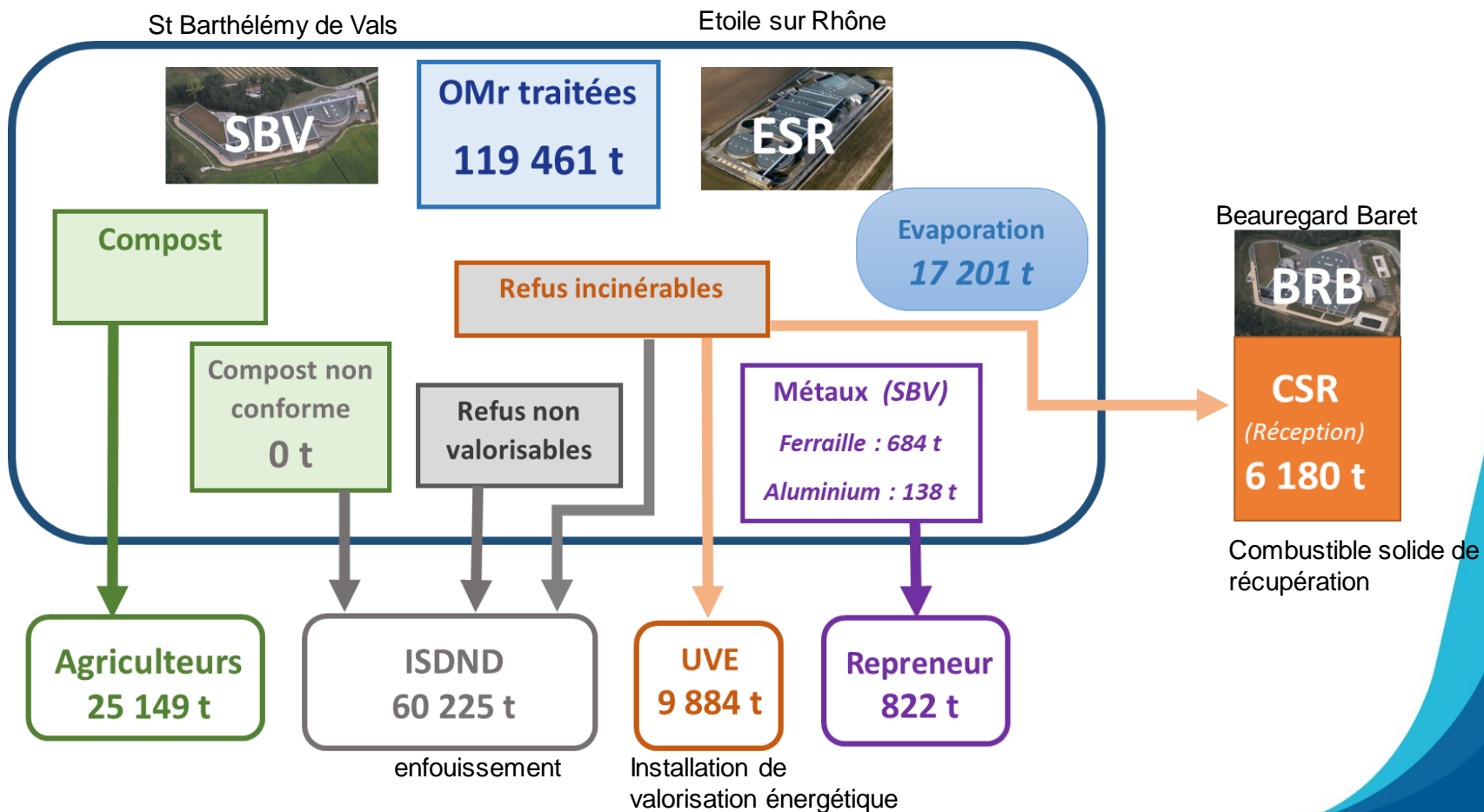
- ▶ Conférence de presse en mai
- ▶ Communication via les arrières de bus
- ▶ Posts facebook sur les différents déchets : coût de traitement, filière de recyclage...
- ▶ Article dans le Mag Agglo

▶ Deuxième semestre : focus sur le compostage, broyage

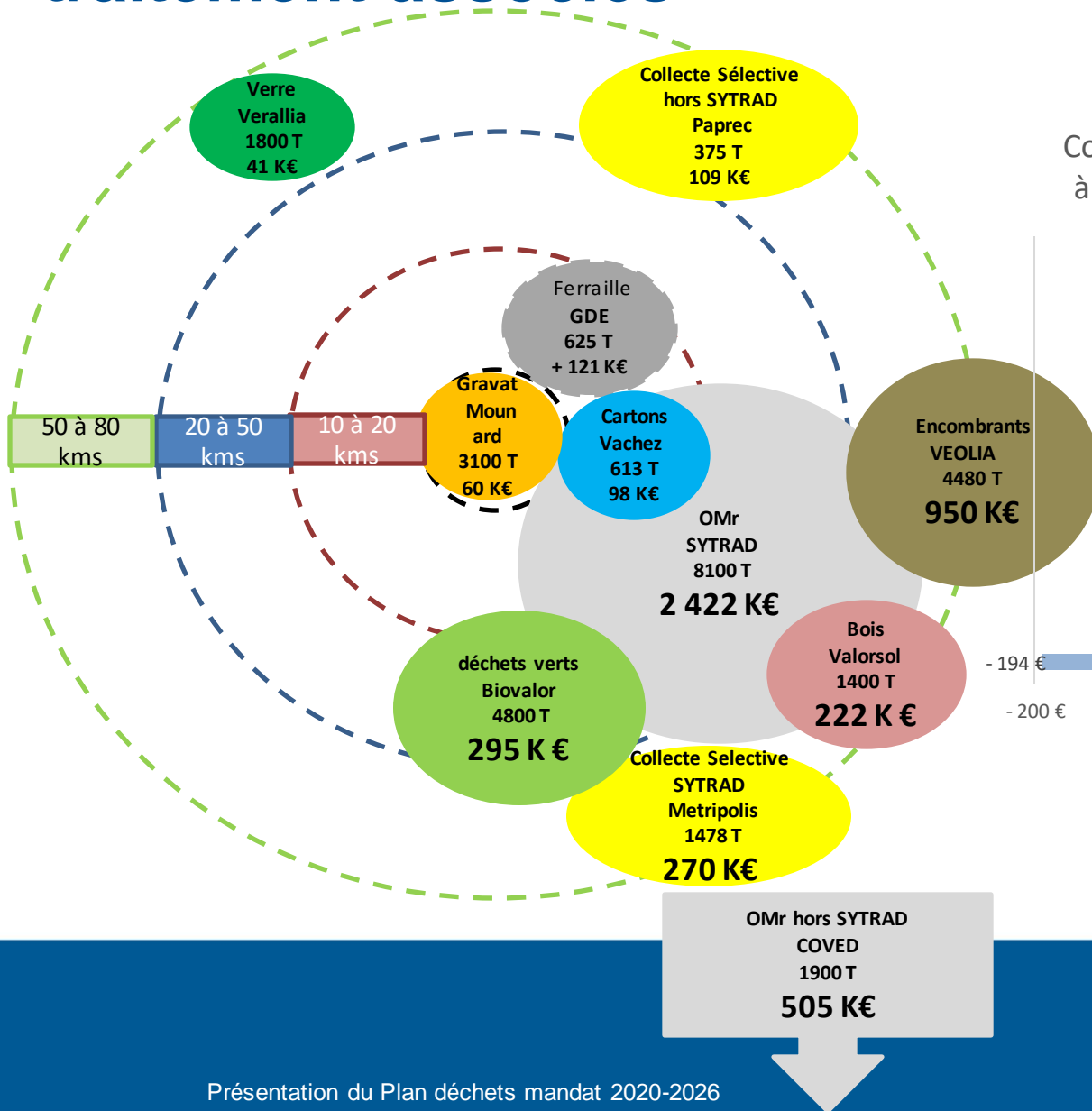
- ▶ Conférences de presse en septembre
 - ▶ de lancement de l'opération de compostage en lien avec les réunions de distribution des composteurs dans les communes
 - ▶ liée à l'acquisition du broyeur mis à disposition des communes
- ▶ Publication d'un guide sur le compostage (à distribuer avec les composteurs), organisation d'un concours de dessin dans les écoles...
- ▶ Article dans le Mag Agglo, facebook

ANNEXES (si nécessaires)

Exutoires de traitement des OMr envoyées au SYTRAD_exercice 2021



Carte des flux de déchets et coûts de transport et traitement associés



Coût (collecte/transport et traitement) à la tonne des déchets exercice 2021

